

COMITE DIRECTEUR

13 janvier 2018 - Paris

Présents: Daniel ALBERTIN, Adrien ARJONA, Vincent BLANCHET, Jean-Pierre BOLLE, Françoise BOUVIER, Mathilde BOUVIER, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, Janick DEPRINCE, Cécile FILLON, François FOURREAU, Jean-Louis LLOUQUET, Philippe NICOLINO, Moussa OUEDRAOGO, Bérengère PORTAL, François WURSMER

Excusés: Josette CASTEX, Géraldine DENAT, Isabelle KOELSCH, Chantal LAMY, Yann LASNIER, Henri LUBRANO, Fanny MAILLET, Maurice PYTKIEWICZ, Marie-Eve ZILIOLI, Jacques BELLET, Robert DREVES, Frédéric FAUVET, Claude KIRGIS, Barthelemy PELLETIER

Invités : Muriel LEFEBVRE HAENTZLER, Sylvain PREHU, Carine VARLEZ

La Présidente accueille les membres du Comité Directeur. Elle excuse les dirigeants empêchés.

I/ Information et communication de la Présidente, du Secrétaire Général et du Trésorier

➤ **Information et communication de la Présidente**

Réunion Congrès CNOSF : 6 décembre

A/ Gouvernance du sport

1) Objectifs

Mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport fondée sur des principes de compétences et de responsabilités partagées. Il s'agit notamment de renforcer la responsabilité et l'autonomie du mouvement sportif représenté par le CNOSF

2) Pilotage de la démarche

La démarche sera placée sous la responsabilité d'un comité de pilotage présidé par la Ministre des Sports.

Un certain nombre de fédérations affinitaires ont décidé de porter une candidature commune pour les représenter au séminaire pour les représenter aux séminaires couvrant l'ensemble des sujets concernant la question du sport.

Les critères sont les suivants : une personne d'une fédération qui ne siège pas au CA du CNOSF et qui n'est pas à la commission développement, une fédération représentative de la diversité multisports/affinitaires.

La candidature de la FSCF a donc été retenue.

3) Les livrables attendus

Le dessin d'un nouveau modèle sportif français et un nouveau cadre institutionnel et organisationnel du sport en France. Des scénarii de mise en œuvre du nouveau modèle sportif français.

François FOURREAU apporte son avis sur ce point (recentrage des disciplines olympiques sur le CNOSF) et texte européen sport au service des politiques publiques. La représentation du sport au niveau sociétal pour notre part, reste à imaginer et à réfléchir. La Présidente complète son propos.

B/ Mise en place de commissions

L'UNSLI a candidaté à trois commissions : vie associative, médicale et formation. Elle a été retenue sur le développement et la vie associative.

ID ORIZON : compte rendu CA du 7 décembre

La dynamique des petits déjeuners est globalement positive, et les membres du CA souhaitent les poursuivre et les développer.

Recrutement en cours d'un service civique pour l'association.

Présentation d'IDO à la ministre organisée lors des vœux de la FSCF, en présence des administrateurs invités.

Rencontre avec Yves BLEIN Président de la FLL

Les points suivants ont notamment été abordés.

Relations UNSLI/FLL : renforcer le lien au niveau UNSLI/URSLL/ERLI

Les JO 2024 et la gouvernance du sport.

Vœux au CNOSF

L'objet du discours a porté sur les JO et sur la gouvernance.

Le directeur de l'UNSLI a rencontré Marie BARSAC qui siège au COJO au sujet des JOP 2024. Il s'agit de réfléchir comment nous pouvons intervenir avec nos clubs, structures LI pour avoir un impact sur cet événement.

Convention d'Objectifs : lettre d'orientation

CO pluriannuelle 2018, 19, 20.

Appel à projet avec une attention particulière portée aux projets présentant la meilleure qualité en matière de structuration territoriale.

Il est prévu une enveloppe de 20 Millions pour le développement et la diversification de l'offre sportive pour atteindre 3 millions de sportifs supplémentaires.

Au plan pratique, l'instruction des projets sera effectuée par les services et la sélection opérée par une commission associant des représentants du mouvement sportif.

➤ **Communication du Médecin fédéral**

Comité Sport Santé

Une réunion est prévue le 20/01 à Montpellier avec la présence du médecin du CROS Occitanie.

Commission médicale du CNOSF

Après 25 ans de bons et loyaux services, le Médecin Fédéral, ne fait plus partie de la Commission médicale du CNOSF. La Présidente précise qu'il pourra continuer à assister en tant qu'invité aux réunions.

Présence de l'UNSLI dans le Vidal du Sport

Le dossier est en cours au niveau du CNOSF.

II - Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 15 décembre 2017

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

III - Point financier

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2018 (Cf. document remis en séance). Le budget prévisionnel s'élève à 694 100,47 €, pour une demande CPO à hauteur de 275 000€. Une discussion s'engage sur ce point, le Directeur et le Directeur adjoint apportent des précisions sur celui-ci.

Le budget prévisionnel 2018 est adopté à l'unanimité.

IV - Point Commissions Nationales d'Activités

➤ **CNFA**

Béregère PORTAL présente le rapport du CNFA.

DIS FA prévu pour début janvier : pas d'inscrit ; la formation sera reproposée pour le mois de juin.

Prochaine Eurocup en Allemagne et en 2019 en Suède.

Nouveau club à Antony en cours de création.

➤ **CNM**

François WURMSER commente le rapport de la CNM, envoyé avant la séance, en insistant sur le déroulement de la CFM 2017.

Le Vice-Président délégué intervient sur ce point et sur le soutien que l'UNSLL peut apporter au niveau de l'organisation de cet événement, notamment la modernisation des documents techniques d'organisation et plus globalement le soutien de l'UNSLL aux CFM.

La Coupe de France 2018 se déroulera à Orléans.

V - Point Comité Sport Santé

Comme évoqué lors du point 1, le Médecin Fédéral fera un point complet sur le Comité Sport Santé lors du prochain Comité Directeur suite à la réunion du 20 janvier prochain à Montpellier et au retour du CNOSF sur l'agrément de l'UNSLL.

VI - Point structuration territoriale (cf. rapport Conférence des Présidents)

Le Vice-Président délégué rappelle que la structuration régionale est maintenant largement réalisée. La région Bretagne devait être remise en route début 2018 éventuellement rattachée à la région des Pays de la Loire. Cela a pris un peu de retard du fait des problèmes de santé du Président de la région. Vincent BLANCHET suit le dossier.

VII - Etude des rapports

Rapport 1 : mise en place de conférence des Présidents d'URSL (VB/PN)

Le Vice-Président délégué donne lecture du rapport et fait le point sur l'avancée du dossier. Les Présidents de région étant absents la proposition des dates de mise en place de la première réunion leur sera envoyée par Doodle.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport 2 : composition des instances disciplinaires anti-dopage (JLL/CV)

Jean-Louis LLOUQUET présente le rapport 2.

Afin de finaliser la composition de ces instances, il demande que soit désigné pour le prochain Comité Directeur :

- pour le monocycle 2 personnes
- pour le Football Australien : 2 personnes

Le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport 3 : réseau Chindaï Léo Lagrange (FB/PN)

Françoise BOUVIER donne lecture du rapport. Elle fait un point sur l'avancée du dossier depuis le dernier Comité Directeur, notamment la réunion de conciliation qui s'est déroulée le 30 novembre 2017.

Au regard de ces éléments, le Bureau a pris la décision de répondre à la demande du réseau Chindaï de quitter la Fédération.

Cette question a été suivie par une commission ad hoc composée de François FOURREAU et de Fabienne DESFOSSE. La question des conditions de départ est précisée par le Directeur, qui explique que la FLL procèdera par une désaffiliation groupée des clubs mono-activité Chindaï, et que l'UNSLI n'organisera plus cette discipline. Sur le plan financier, une balance analytique sera établie au 31/12/17. Si elle est positive, le solde sera versé à la FICAM. Si elle est négative, l'UNSLI assumera le déficit.

Le rapport est soumis au vote :

Pour : 11
Abstention : 1

Après le vote, le Vice-Président délégué intervient pour alerter de possibles conséquences sur la région Occitanie et sur la nécessité de soutenir l'équipe en place pour la structuration territoriale.

Le Vice-Président, étant de la région, et de plus membre du Comité Directeur de l'URSLLOC, sera très attentif pour accompagner ce dossier.

Rapport 4 : information sur la réorganisation de l'UNSLI : mise en place de la DTN (VB/CV)

La Présidente présente le fonctionnement proposé pour la réorganisation de l'UNSLI dans cette nouvelle mandature. Cette réorganisation a pour but d'améliorer notre efficacité fédérale.

Le Directeur apporte quelques précisions sur le sujet, notamment les enjeux et les étapes. Carine VARLEZ, chargée de ce dossier, présente le détail de cette réorganisation. A chaque Comité Directeur un point sera fait sur l'avancement de ce dossier.

Rapport 5 : circuit de procédure d'affiliation des personnes morales (AA/PN)

Le Secrétaire Général présente le rapport et le nouveau schéma d'affiliation.

Le Vice-Président attire l'attention sur le fait que les régions doivent s'investir dans ce travail de terrain et donner leur avis d'expert sur les demandes d'affiliation dans les temps.

Le Directeur adjoint complète le propos et explique que l'affiliation depuis l'an passé vaut agrément, ce qui implique un vrai travail en amont.

Une grille d'instruction est en cours de finalisation.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport 6 : débat positionnement : CNOSF/Gouvernance du sport (FB/PN)

Point abordé dans l'ouverture par la Présidente ;

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport 7 : Jeux Olympiques 2024, contribution du réseau Léo Lagrange

La Présidente donne lecture du rapport et fait un point d'actualité sur ce sujet.

Organisation des ateliers de finalisation du projet fédéral

Après l'étude des rapports un temps de débats, pour faire suite au travail entrepris concernant les orientations politiques du projet fédéral, est organisé. Le Directeur présente l'avancée des réflexions et le déroulé du travail collectif de l'après-midi.

3 groupes de travail sont constitués afin de renseigner les fiches QCQ. Le travail sera recueilli par l'équipe de direction qui en finalisera le travail d'écriture du projet fédéral.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture la séance à 17h.